



**Ecologie du Carcassonnais,
des Corbières et du Littoral Audois**

***ASSEMBLEE GENERALE d'ECCLA
2023-2024***

Samedi 06 avril 2023

RAPPORT D'ACTIVITES



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

ORDRE DU JOUR de l'A.G. du 06/04/2024

A partir de 9h30, au siège de l'association, 170 avenue de Bordeaux à Narbonne.

- 1/ **Vote du CR de l'AG 2023.**
- 2/ **Rapport moral 2023/2024, débat et vote.**
- 3/ **Rapport d'activités 2023/2024, débat et vote.**
- 4/ **Rapport financier 2023, débat et vote.**
- 5/ **Election du C.A. : les administrateurs sortants sont : Philippe Cazal, Dominique Clément, Jean Louis Escudier et Catherine Verger Viala**
N'hésitez pas si vous souhaitez être candidat/e, le C.A. peut compter de 9 à 20 administrateurs.

6/ Questions diverses.

Après les habituels points presse et apéritif offert par ECCLA, nous déjeunerons en commun d'un repas partagé (en espérant que la météo nous permettra de profiter du jardin).

14H-16h

Discussions :

- **Discussions sur l'avenir d'ECCLA et les orientations 2024/2025 de l'activité d'ECCLA.**

16H- 16H30

Conseil d'Administration :

- **Mise au vote du Compte Rendu du Conseil d'Administration du 09/03/24.**
- **Réunion du C.A. pour les élections du bureau et du/de la Président (e) d'ECCLA.**



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Décès de Lucette ZELLER

Lucette ZELLER nous a quittés le 27/08/2023.

Elle était la Présidente de l'association
AENC (Association d'environnement Nord Cuxanais).

Adhérente et militante de la première heure à ECCLA,
membre du Conseil d'Administration depuis plus de 30
ans, elle a été un pivot de notre association.

Lucette va nous manquer, son dynamisme et sa volonté
aussi .

ECCLA tient à lui rendre un hommage appuyé et
ne l'oubliera pas.

<https://www.eccla-asso.fr/27-08-2023-lucette-nous-noublierons-pas-ton-sourire/>



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Rapport d'Activités 2023-2024

- ❖ Pour retrouver en détail les activités d'ECCLA :
 - TOUS les comptes rendus des Assemblées Générales d'ECCLA sont disponibles sur le Site Internet <https://www.eccla-asso.fr/dossiers-thematiques/>
 - TOUS les comptes-rendus des Conseils d'Administration sont d'ECCLA disponibles sur le site Internet <http://www.eccla-asso.fr/category/comptes-rendus-des-conseils-d-administration-et-des-assemblees-generales/>



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

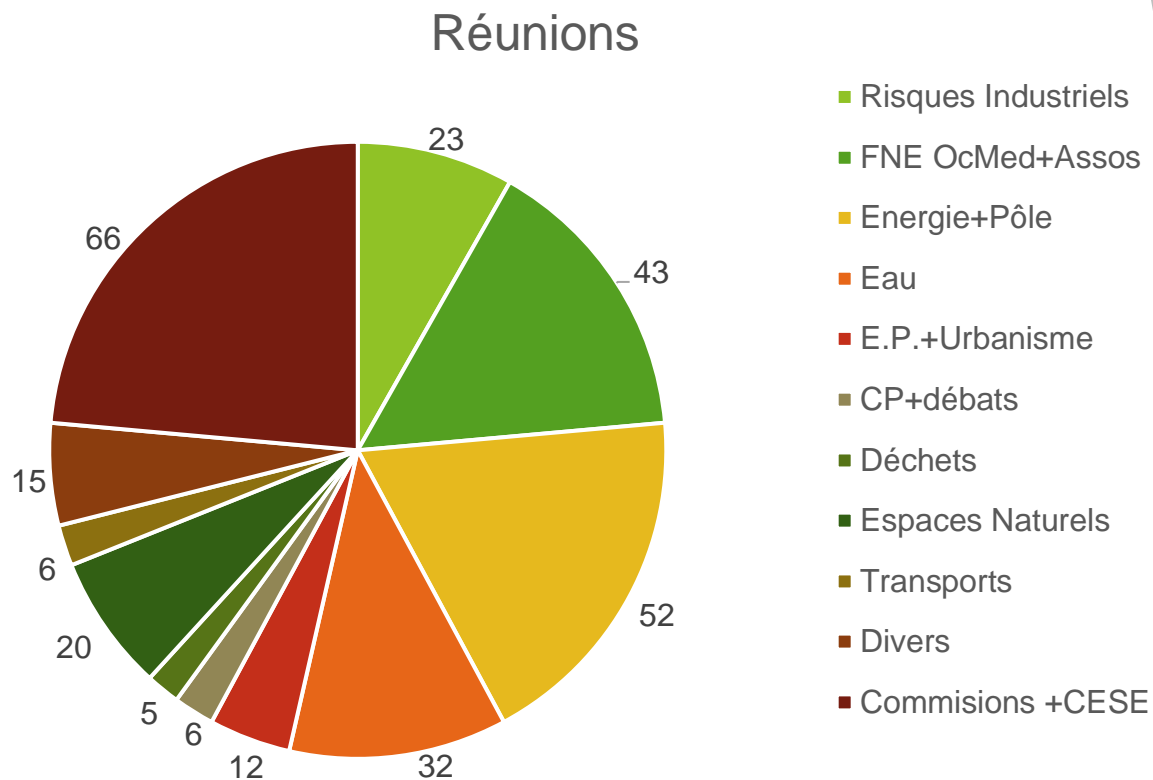
Vie associative





Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Réunions par thématiques



280 réunions en 2023-2024

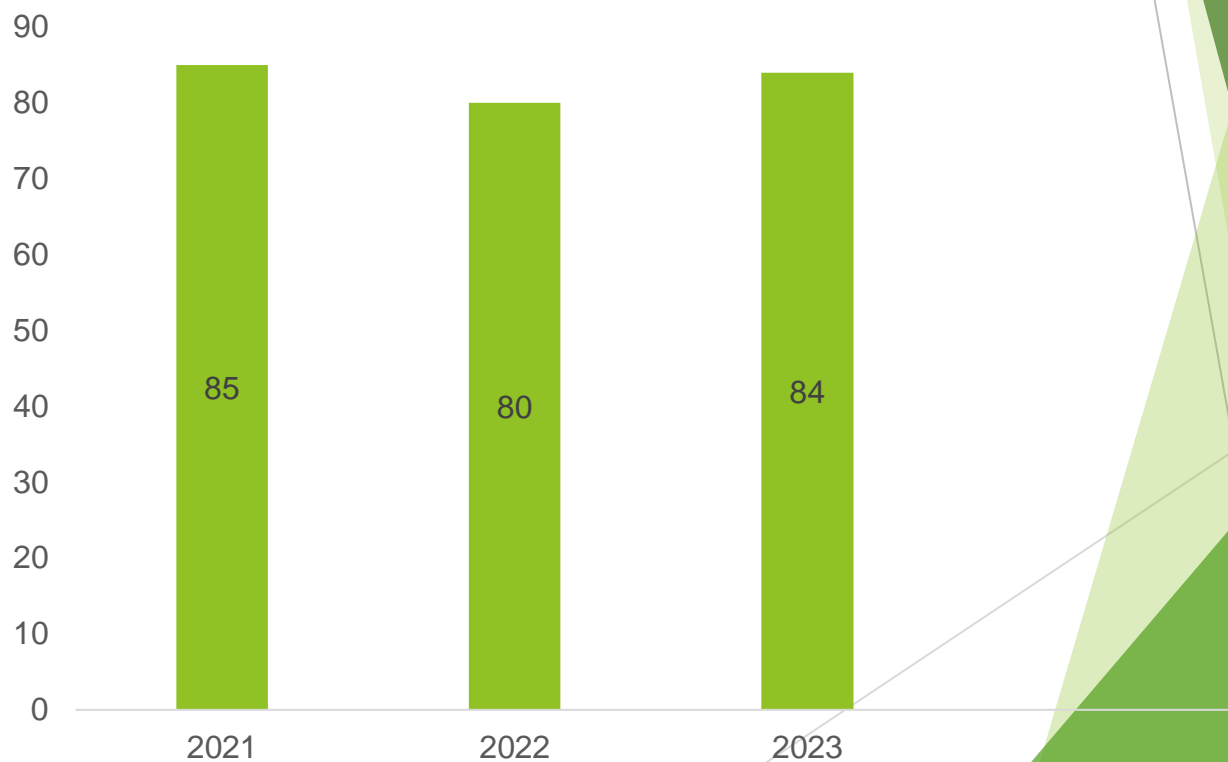
(209 en 2022/2023)

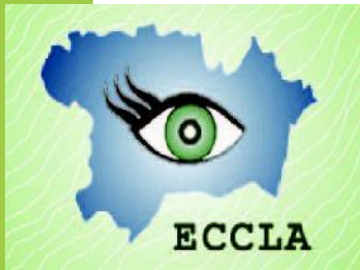
Soit plus 34% de réunions ...



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

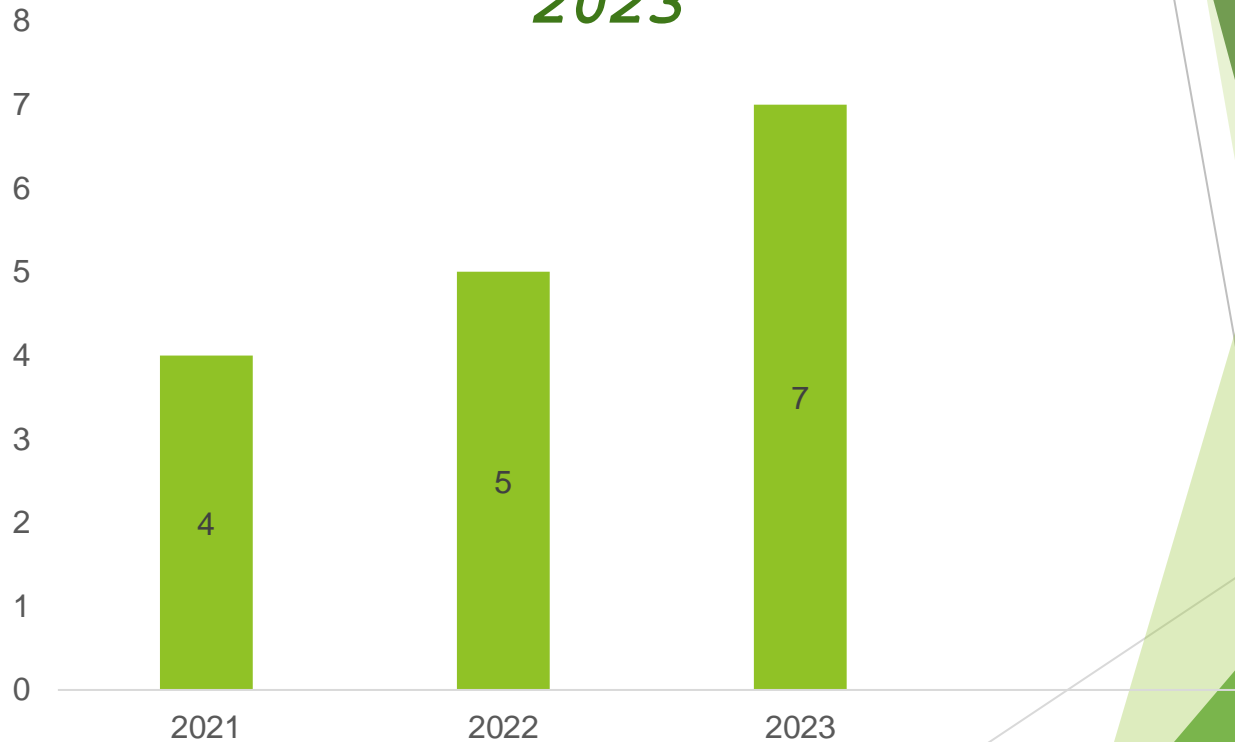
Nombres d'adhérents individuels d'ECCLA 2023





Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Associations adhérentes d'ECCLA 2023



*Associations de protection environnementale
regroupant environ 240 adhérents en 2023*



Collaboration avec les autres associations

- ❖ ECCLA est adhérente à la Fédération Régionale de France Nature Environnement Occitanie Méditerranée :
A ce titre, elle participe à divers ateliers et formations (juridique, eau, déchets, énergie, ...). Elle collabore aux Sentinelles de l'Environnement.
ECCLA fait également partie du Bureau.
- ❖ ECCLA travaille en collaboration avec d'autres associations qu'elles soient adhérentes ou pas. Elle assiste à leurs A.G sur leur demande, participe aux débats sur différents sujets : transports, biodiversité, urbanisme, juridique, énergie, ...
Elle peut apporter une aide logistique : documents, avis ou physique : représentation à des réunions, etc..
- ❖ *Les principales collaborations :*
Amis du PNR, Association Nord Cuxanais, Ecolocal, La Treilloise, Aude Nature, Pégase, Turrenc et Orbieu, UPN, ASPECT, ...



Ecologie du Carcassonnais,
des Corbières et du Littoral Audois

COMMUNICATION d'ECCLA





Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Communication d'ECCLA

❖ Site Internet

Il a été remanié en profondeur et rajeuni fin 2022 et réactualisé en 2023. Il est plus fonctionnel, interactif, rapide et agréable. Il est non seulement un moyen d'information sur l'actualité récente d'ECCLA, mais en est aussi sa mémoire car vous pouvez y retrouver toutes les actions d'ECCLA depuis 2005. Sa fréquentation reste bonne (50 visites quotidiennes en moyenne/jour , ce qui est très honorable...).

❖ Bulletins d'Informations

Depuis 2023, ECCLA a décidé de produire régulièrement des « Bulletins d'Informations » sur les diverses thématiques traitées.

A retrouver sur le site Internet : <https://www.eccla-asso.fr/bulletin/>



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Communication d'ECCLA

❖ *Compte Facebook*

Actif depuis 2020 , il compte actuellement plus de 410 abonnés **réguliers** ce qui est une belle progression pour ECCLA qui à ce jour n'avait que très peu utilisé ce mode de communication.

A signaler que ce nombre d'abonnés augmente très régulièrement.

Il est mis à jour avec des informations relayant les activités d'ECCLA et également avec de nombreux « posts » sur des alertes et évènements environnementaux audois suscitant des réactions essentiellement positives



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

Communication d'ECCLA

❖ *Présence au Forum des associations :*

ECCLA est présente chaque année, début septembre, au Forum de Narbonne. Son stand est tenu par des bénévoles.

Le 03/09/2023, toujours beaucoup d'échanges et de rencontres y ont eu lieu.. Mais peu d'adhésions..

Pour 2024, Le Forum est normalement encore prévu début septembre. ECCLA y sera une nouvelle fois.

❖ *Débat sur l'eau dans l'Aude 02/03/2024 à Bages*

ECCLA organise avec les Amis du PNR et l'UPN de Narbonne un grand débat de plus de 4 heures sur les divers enjeux de l'eau dans l'Aude. De nombreux acteurs institutionnels et locaux sont présents et développent devant plus de 150 personnes leurs présentations et analyses

A retrouver ce débat en intégralité : <https://www.eccla-asso.fr/02-03-24-debat-eau-dans-laude/>



Communiqués de presse

❖ En 2023/2024, communiqués de presse et conférence de presse

ECCLA note avec grand regret que depuis quelques années, il devient de plus en plus difficile voire impossible de faire publier ses communiqués de presse auprès des médias locaux. Cela devient un vrai problème...

Ne sont parus que 2 ou 3 articles mentionnant les actions d'ECCLA et encore a minima...!



Enquêtes Publiques

❖ *En 2023/2024, 8 participations et avis d'ECCLA aux E.P. à Partir de l'AG 2023 du /05/23*

A noter : Elles sont surtout sur l'urbanisme et les PV au sol. Les avis sur le PV au sol peuvent être positifs ou négatifs selon les enjeux. ECCLA a participé à de nombreuses consultations sur les PV. Seules les plus importantes ont été relayées sur le site.

- 19/05/23 : Avis ECCLA et FNE-OCMed sur l'Arrêté Cadre Eau de l'Aude.
- 17/06/23 : Avis d'ECCLA sur l'EP complémentaire ORANO/TDN-Narbonne.
- 04/07/23 : Avis ECCLA EP sur le projet de production d'Hydrogène à PLN.
- 17/07/23 : Réaction ECCLA/FNE-OC-Med manifestations viticulteurs contre les contrôles ZNT par OFB.
- 18/08/23 : Avis d'ECCLA EP sur le lotissement de La Sagne.



Enquêtes Publiques (suite)

- 11/10/23 : Avis d'ECCLA EP photovoltaïque de Fontjoncouse.
- 13/11/23 : Lettre ouverte sur les problèmes suscités par les panneaux photovoltaïques dans l'Aude.

Pour retrouver toutes les actions/interventions 2023

<https://www.eccla-asso.fr/category/actualite-2023/>

- 19/01/24 : Avis d'ECCLA sur le projet de déchèterie à Luc sur Orbieu



Recueil Actes Administratifs

❖ *Recueil des Actes Administratifs :*

- Afin d'être fidèle à son choix d'être une Association de vigilance environnementale, ECCLA a décidé d'effectuer depuis 2020 mensuellement une « sélection » des Actes Administratifs parus sur le site de la Préfecture de l'Aude qui pourraient vous intéresser.

- Les principaux thèmes privilégiés sont : environnement, eau, nature, forêt, urbanisme, chasse, déchets.

- Le Recueil des Actes Administratifs contient les actes réglementaires de portée générale des autorités administratives de l'État devant faire l'objet d'une publicité. Cette « sélection » est consultable sur le site d'ECCLA et sert pour des posts sur FB.

- L'intégralité des RAA à retrouver sur : <https://www.eccla-asso.fr/2024-recueil-des-actes-administratifs-et-prefectoraux-de-laude/> ainsi que sur : <https://www.eccla-asso.fr/dossiers-thematiques/>



Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois

THEMATIQUES TRAITÉES ***En 2023-2024***

- Commissions départementales
- Déchets
- Eau
- Energies
- Espaces Naturels
- Mobilités
- Pesticides
- Risques industriels
- Urbanisme
- Aspects juridiques





Commissions départementales (1)

Réunions mensuelles très couteuses en temps, en déplacements non remboursés par l'Etat et très différentes :

- **CDPENAF** : Le CDPENAF dont la fonction est de préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers de l'urbanisation, y compris ENR. Représentation large : agriculteurs, élus, asso d'environnement, chasseurs... Dialogue très ouvert, la parole circule librement, le résultat n'est pas acquis d'avance .
- **CODERST** : Le CODERST qui gère les risques industriels, mais aussi les captages d'eau potable, les chambres mortuaires... Plutôt chambre d'enregistrement, le résultat est acquis d'avance, même s'il y a des questions. Parfois il peut y avoir un amendement à l'AP prévu..
- **CNDPS** : Une commission de préservation du patrimoine et des paysages qui évolue vers plus de considération des questions environnementales et qui devient plus ouverte à la discussion.





Commissions départementales (2)

- *Le Pôle énergie renouvelable*

Cette réunion mensuelle permet de voir les dossiers très en amont sur la base du volontariat des porteurs de projets. Elle n'instruit pas les dossiers, mais conseille.

- *Le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE)*

Structure du département, ECCLA l'a intégré lors de son renouvellement sur proposition du département. ECCLA y est représentée par Christian qui a été élu au bureau.

Maryse a été nommée comme personnalité qualifiée.

Structure très large (pas loin de 100 personnes) dont on peut dire qu'elle représente la société civile organisée et ses corps intermédiaires.

De très nombreuses réunions (plus d'une par semaine) couvrant tous les sujets qui intéressent le département de près ou de loin.

Impossible d'aller à toutes les réunions.

On choisit..!





Déchets

❖ *Le vrai changement est en 2024*

La collecte séparée des fermentescibles : la grande Révolution !

Les communes installent des lieux dédiés et/ou proposent des composteurs individuels, mais il faudra du temps et des campagnes de communication pour que le geste devienne habituel

❖ *Les CSR :*

Ces Combustibles Solides de Récupération est la nouvelle innovation à surveiller. Intéressante pour tenter de récupérer ce qui reste dans les ordures résiduelles, utile pour faire de la chaleur industrielle et pas de l'électricité

Attention à ne pas lancer des grosses installations : pompe à déchets <https://www.eccla-asso.fr/29-03-24-bilan-de-la-journee-technique-sur-les-csr/>

❖ *Projet de déchèterie inter-communale à Luc/Orbieu*

Cet inquiétant projet de 8500m² se positionne sur des terrains communaux situés dans l'ancien lit du Tourrenc. Le PPRI sur cette zone est cours.

Un recours au T.A. a été fait par l'Association Tourrenc/Orbieu/





Eau

CLEs SAGEs :

Leur mission est de gérer la quantité et la qualité de l'eau, et ont la charge de mettre en place les moyens d'effectuer ces suivis.

Il existe 6 SAGEs avec chacun une Commission Locale de l'eau dans l'Aude.

ECCLA y participe à 3 : Fresquel, Basse Vallée de l'Aude, Salses Leucate

Il existe aussi 3 SAGEs gérés par des départements voisins avec quelques communes audoises

Certaines zones n'ont pas de CLE ni de SAGE : Aude Moyenne

Le SMMAR est en train de d'envisager de faire une seul SAGE départemental audois. A suivre..

Le SMMAR fait également un recensement de toutes les zones humides de l'AUDE.





Eau

Groupe eau d'ECCLA et réunion de Bages :

- Pour suivre ces évolutions, ECCLA a créé un groupe eau d'environ 10 personnes.
- Il a permis d'organiser la réunion publique du 02/03/24 à Bages avec les Amis du Parc et l'UPN une réunion d'information avec présentations des enjeux par diaporamas et échanges avec le public.
- Ce débat a rassemblé 10 intervenants couvrant tous les aspects quantitatifs avec une salle tout à fait pleine qui est resté de 16h à 20h
Le tout terminé par un apéro dinatoire très apprécié !

A retrouver :

<https://www.eccla-asso.fr/02-03-24-debat-eau-dans-laude/>





Eau

Gestion de l'eau en période sèche

- Depuis Juillet 2023, ECCLA participe au comité de gestion de l'eau.

- Il rassemble tous les acteurs concernés et couvre tous les sujets : agriculture, eau potable, milieux naturels, gestion des stockages.

- Les débats sont très ouverts et débattent du prochain AP à prendre par le Préfet

<https://www.eccla-asso.fr/19-05-2023-arrete-cadre-secheresse-audois-avis-eccla-fne-oc-med-sur-le-projet/>

- Objectif des AP : définition des zones en vigilance, alerte, alerte renforcée et Crise et définition des restrictions associées.





Energies

Eoliennes commerciales en mer :

Le projet prend du retard !

L'Etat qui n'a pas encore finalisé les cahiers des charges, donc l'appel d'offre officiel A06 n'est pas encore lancé alors qu'on devrait déjà connaître le lauréat...

Par contre, les études pour la connaissance du milieu avancent bien.

RTE aussi qui a déjà délimité le faisceau de raccordement incluant les 750 MW et pas seulement le 1er appel d'offre de 250 MW incluant les 750 MW (250 MW initiaux + 500 MW en extension)

Un débat public a eu lieu sur toutes les façades maritimes à la fois sur les documents stratégiques de façades et sur les éoliennes en mer à l'horizon 2050





Energies

Photovoltaïque :

- Explosion du nombre de projets (emprise du PV au sol *40 si l'on compare l'existant et les dossiers en instruction ou à l'étude)
- Prolifération de mégaprojets dans les garrigues et plaines des Corbières : atteinte grave à la biodiversité, risques accrus d'incendies, dégradation des paysages de garrigue et de vignoble
- Eccla veut mettre en place des seuils d'emprise et de densité pour les projets PV et agriPV pour éviter un tapissage généralisé.
- Lettre Ouverte d'ECCLA aux élus et responsables audois sur les mégaprojets PV

<https://www.eccla-asso.fr/13-11-2023-lettre-ouverte-sur-les-problematiques-des-panneaux-photovoltaïques-dans-laude/>





Espaces Naturels

❖ *COPII Natura 2000* :

Il y en a 33 dans l'Aude. ECCLA y est représentée dans une dizaine. La plupart ont des DOCOB approuvés dont les actions et objectifs sont suivis annuellement.

Cette année 2023/2024, une surfréquentation importante de tous les espaces naturels (littoraux, forestiers, ...) a été constatée par tous les acteurs et ce de façon très marquée depuis le COVID!

Face aux déficits de gestions, cela pose de gros problèmes sur tous les terrains même celui du maritime.

❖ *ENS/ CDESI/ PDESI* :

Le Conseil Départemental mène une politique active dans le domaine de l'environnement avec la gestion de ces espaces naturels sensibles, des sports de nature, et de l'aménagement de sentiers touristiques balisés.

ECCLA participe aux réunions annuelles de ces Comités.





Espaces Naturels

❖ *Comité Sainte Lucie :*

ECCLA assiste également aux réunions annuelles de gestion et objectifs de la Réserve Régionale.

Les enjeux sont importants notamment au niveau de l'accueil et de la gestion touristique. La réhabilitation des bâtiments de l'île est achevée

C'est donc un vrai refuge (30 places en dortoir de 6) avec douches limitées (avec jeton) car source locale avec un souci d'économie d'énergie car alimenté par cellules PV

La commune de PLN se retire de la gestion, remplacée par l'ONF.





Espaces Naturels

Palombes

FNE-OcMed a fait un recours sur le fond contre l'A.P. préfectoral 2023 autorisant par dérogation la chasse à la palombe en mars puis au printemps au titre de la lutte contre les « nuisibles » (appelés « ESOD » maintenant.) Christian a analysé les documents transmis via la CADA par la préfecture et la Fédé de Chasse, ainsi que les données des recensements agricoles liés à la PAC.

L'étude a démontré, pour les Corbières et le littoral, la quasi absence des cultures attirant ces granivores et, en conséquence, l'absence ou la rareté des dégâts produits sur les dites cultures par ces oiseaux.

En conséquence de quoi FNE OcMed va demander que le nombre de communes susceptibles d'être concernées par la dérogation « ESOD » soit ramenée à 50 au lieu de 93 actuellement

et de 433 quand ECCLA a commencé à s'occuper de ce dossier. <https://www.eccla-asso.fr/31-01-23/>

Nous sommes en attente du jugement.





Espaces Naturels

Circulation automobile sur les plages et dans les espaces naturels

Depuis 2 ans : le Préfet et les communes se sont mis d'accord pour appliquer la Loi Littoral sur 2/3 des plages.

Depuis 1 an, le procureur a demandé l'application complète de la Loi Littoral

<https://www.eccla-asso.fr/31-08-23-circulation-automobile-sur-les-plages-audoises/>

La réunion prévue chaque année pour faire le point de la situation n'a pas eu lieu cette année...

Il semble que l'Etat négocie avec chaque commune pour arriver à mettre en place des parkings

ECCLA attend vraiment la réunion qui doit faire le point sur ce sujet





Espaces Naturels

Les hirondelles, espèce protégée

Les hirondelles sont une espèce protégée par la Loi. Il est interdit de détruire leurs nids sous peine de fortes amendes voire plus...

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiv-fiches-juridiques/protection-juridique-des-hirondelles-et-martinets>

31

Dominique, d'Aude Nature et membre du Conseil d'Administration d'ECCLA, nous alerte sur plusieurs cas problématiques concernant l'application de cette protection.

Si vous avez remarqué des nids chez vous ou à proximité, merci de lui signaler

aude.nature@hotmail.com

Pour connaître le projet d'Aude Nature :

<https://www.aude-nature.com/nos-actions/projet-hirondelles>





MOBILITES

Pour décarboner les transports, ECCLA défend un report modal depuis avion, voiture, camion vers train, fret ferroviaire, bus, vélo, piéton.

Participations :

- Comités des Mobilités de l'Aude, Grand Narbonne et Carcassonne Agglo.
- Aérien : Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Carcassonne.
- Maritime : port de Port La Nouvelle.
- Ferroviaire : Comités de Services Ferroviaires.
- Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (type et tracé de ligne, fret, gares, tunnel sous les Corbières, Compensations environnement, ...).

ECCLA collabore étroitement avec FNE OC-Med, FNAUT et FUB

- Si vous êtes intéressé par la thématique « mobilités », n'hésitez pas à vous faire connaître afin de constituer un groupe de travail.





Pesticides

Zones de non traitement (ZNT)

La chasse aux pesticides se poursuit !

- L'Etat contraint de préserver les cours d'eau grâce aux zones de non traitement (ZNT) et les agriculteurs contraints de respecter (un peu) les riverains par des chartes de bonne conduite
- ECCLA a donné un avis négatif sur la charte audoise
- FNE a demandé au Tribunal l'interdiction de pesticides en zones Natura 2000 et a gagné au Tribunal l'interdiction des pesticides en zones Natura 2000
- A noter qu'ECCLA, après sa demande, a été nommée début 2023 au Comité de Suivi de la Charte phyto de l'Aude.





Risques industriels

ORANO

Les associations ont gagné partiellement leur recours contre TDN ORANO sur 3 points.

Une enquête publique complémentaire a eu lieu suite aux injonctions du Tribunal.

Un nouvel AP complémentaire a été pris en novembre 2023.

Lors de cette EP, ORANO a édité une brochure attaquant les opposants.

ECCLA a répondu sur un point particulier en dénonçant les propos d'ORANO

<https://www.eccla-asso.fr/07-10-reponse-deccla-a-la-brochure-scope-dorano/>





Risques industriels

ORANO

L'IRSN devrait terminer son étude du site à la fin de l'année
Mais l'Etat a décidé de démanteler l'IRSN en le mêlant à l'ASN.

De très nombreuses protestations ont eu lieu vu le risque
pour la sécurité nucléaire.

ECCLA y participé ainsi que Maryse directement dans un débat
organisé par les JNE.

Si la proposition a été rejetée une fois, l'Etat est passé en
force une seconde fois et la proposition vient d'être adoptée.

<https://www.eccla-asso.fr/5267-2/>

La CLI d'ORANO qui s'intéresse à la partie
enfouie des déchets (INB) fonctionne bien
maintenant





Risques industriels autres CSS et CLI

Salsigne

La CLI se réunit chaque année.

A la dernière réunion, les chercheurs de Toulouse qui étudie le site étaient présents.

Des études avancent, mais pas vraiment pour la dépollution du site.

Des informations sur en ligne sur le site de la Préfecture
<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Ancien-site-industriel-et-minier-de-la-Vallee-de-l-Orbiel>

.





Risques industriels autres CSS et CLI

Lafarge et Port de PLN

- Suite à l'incident très grave de Noël 2022, ECCLA a décidé de mesurer les particules fines dans la Cité des Mouettes qui jouxte Lafarge.

Nous avons fait des mesures durant 5 matinées.

Globalement l'air ressemble à celui d'une ville polluée, avec des mesures très importantes les jours de vent et un impact lourd lié à la circulation automobile, surtout dû aux poids lourds entrant dans l'usine.

<https://www.eccla-asso.fr/12-07-2023-mesures-des-particules-fines-autour-de-la-cite-des-mouettes-et-de-lusine-lafarge-a-pln/>

- ECCLA suit de près les conséquences de l'extension du port de Port La Nouvelle.

Pour en savoir plus, le rapport de la CRC Occitanie :

<http://www.ccomptes.fr/fr/publications/controle-coordonne-sur-lamenagement-du-littoral-communaute-dagglomeration-du-grand-narbonne-et-commune-de-port-la-nouvelle> »





Urbanisme

Les prochains soucis à venir :

- Le PLU de Belflou avec le projet du Lac de la Ganguise comprenant un ensemble de près de 22 ha près du lac (extension du camping, zone sportive et autres constructions, ...)
- Le nouveau PLU de Leucate en préparation qui risque d'être très impactant pour les espaces naturels... vu le peu de terrains disponibles sur cette commune!
- ³⁸Projet d'Eco-quartier de la Sagne à Gruissan , à suivre
- Projet à Fleury d'Aude d'un avant port ??
- Projet à Port Leucate de l'extension du port (200 anneaux)
- Projet de constructions Réserve de Sigean/Hameau du Lac ??
- Un projet de centre de thalasso-thérapie à La Palme, déjà bien retoqué négativement par la MRAE et les Services
- de l'Etat, à suivre



Urbanisme



Artificialisation des sols

La CDPENAF dont ECCLA fait partie, a constitué mi-2021 un groupe de travail devant l'importance constatée de l'artificialisation des sols dans l'Aude.

C'est le groupe Zéro Artificialisation Nette.

A suivre...

A signaler, il doit y avoir une révision du SRADDET pour cette Zéro Artificialisation Nette

❖ *Commission conciliation*

ECCLA fait partie de la Commission de Conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme.





Aspects juridiques

ECCLA et FNE-OcMed ont fait des recours au tribunal pour des actions dans l'Aude

- PV flottant sur Raissac d'Aude : recours gagné contre l'AP sur la dérogation espèces protégées
- Contre le classement en ESOD des palombes (pas en référé, seulement au fond) en cours.
- Lafarge : suite d'incidents, recours au civil pas au pénal, en cours.
- Fonties Cabardes : recours contre le Plu qui « entérine » le golf.

Le Préfet de l'Aude s'est prononcé contre, à suivre...

- Convention entre le procureur et FNE et OFB pour mettre en place des stages de citoyenneté pour des atteintes mineures sur l'environnement
- FNE-OcMed fait un recours contre les concessions de plage des pailletes de Leucate



Merci pour votre attention

Nous vous invitons à retrouver toutes nos actions
sur notre site et notre F.B.

<http://www.eccla-asso.fr/>
[www.facebook.Eccla](http://www.facebook.com/Eccla)

" Le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il FAUT le faire"

Théodore Monod